

le Gonesse

SOLIDARITÉ



7^e « Semaine Bleue »
à Gonesse pour favoriser
le lien intergénérationnel

EMPLOI



Huit jeunes Gonessiens
recrutés par la Ville
en Emploi d'Avenir

TERRITOIRE



Contrat de développement
territorial : une enquête
publique pour donner
votre avis

SANTÉ



Le chantier du nouvel
hôpital en images !



DOSSIER

Tour d'horizon des travaux 2013

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES AURONT LIEU LES 23 ET 30 MARS 2014 LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES AURONT LIEU LE 25 MAI 2014

Pour pouvoir voter pensez à vous inscrire sur Les Listes électorales avant Le 31 décembre 2013.

Où s'inscrire ?

- Sur internet sur www.ville-gonesse.fr
- Au centre administratif,
4, place du Général de Gaulle
- Et dans les centres socioculturels
Marc Sangnier, Louis Aragon
et Ingrid Betancourt

Quels justificatifs fournir ?

- La photocopie d'un de vos titres
d'identité français
- La photocopie d'un justificatif de domicile
(ainsi qu'une attestation d'hébergement
si vous êtes hébergé).
- Vous pouvez également joindre votre ancienne
carte d'électeur si vous avez changé d'adresse
tout en demeurant Gonesse.

Informations au 01 34 45 10 80 et sur www.ville-gonesse.fr

TOUTES LES INFORMATIONS
*sur la réforme des rythmes scolaires
à Gonesse et la mise en place
des nouveaux temps périscolaires :*

- LES ACTIVITÉS
- LES HORAIRES PAR ÉCOLES
- L'ORGANISATION
- LES FICHES D'INSCRIPTION...

sont sur www.ville-gonesse.fr rubrique Education/Jeunesse





- Actualités p. 4 à 7
- Conseil municipal p. 21
- Bloc-notes p. 22

N° 190 • Octobre 2013

Imprimé à 11 500 exemplaires.
Mensuel des habitants de la ville de Gonesse.

Directeur de la publication:
Jean-Pierre Blazy.

Conseiller municipal délégué à la communication et aux affaires générales:
Cédric Sabouret.

Directeur de la communication:
Nicolas Morère.

Rédaction et secrétariat de rédaction:

Tiffany Assouline (Les Argonautes),
Marie-France Baully, Chaouki Houamel.
Maquette: Cécile Bancal.

Conseil éditorial et graphique:
Alain Assouline (Les Argonautes).
Photos: mairie de Gonesse.

Photogravure et imprimerie:
RAS.

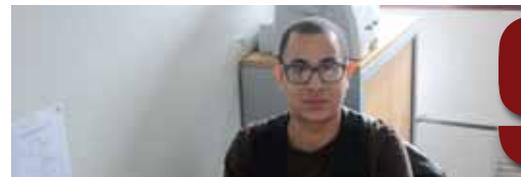
Administration:
Service communication, Hôtel de ville,
66, rue de Paris, BP 10060
95503 Gonesse Cedex
Tél. : 01 34 45 11 11 (standard).
Fax: 01 34 45 11 22.
ISSN: 1257-0621.

Si vous ne recevez pas le Gonesseien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, signalez-vous au service Communication au 01 34 45 11 25.

8 LA SEMAINE BLEUE

SOLIDARITÉ

7° « Semaine Bleue » à Gonesse pour favoriser le lien intergénérationnel



EMPLOI
Huit jeunes Gonesseiens recrutés par la Ville en Emploi d'Avenir



TERRITOIRE

Contrat de développement territorial : une enquête publique pour donner votre avis

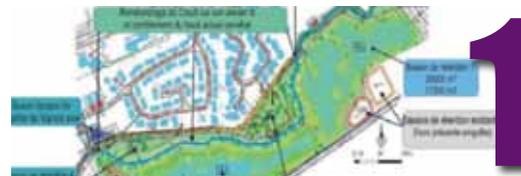
DOSSIER
Tour d'horizon des travaux 2013



SANTÉ

Le chantier du nouvel hôpital en images !

VIE DES QUARTIERS
Projet de réaménagement des berges du Croult au Vignois : participez à l'enquête publique !



COMMERCE

De nouveaux locaux commerciaux disponibles pour les commerçants souhaitant développer leur activité

URBANISME
Quelles démarches pour vos travaux ?



CULTURE

Machault, seigneur d'Arnouville et de Gonesse

santé

Octobre rose : le dépistage du cancer du sein, parlons-en !

En France, le risque de développer un cancer et d'en mourir n'est pas le même en fonction de sa catégorie sociale. Face à ce constat, le plan cancer 2014-2018 fixe comme objectif prioritaire la réduction des inégalités sociales de santé, notamment par le renforcement des campagnes de dépistage automatique et ce particulièrement pour le cancer du sein et le cancer du colon. C'est pourquoi la ville de Gonesse s'engage en faveur du dépistage du cancer du sein, et se mobilise, dans le cadre de la campagne nationale d'Octobre Rose 2013. Les femmes de 50 à 74 ans sont invitées, tous les deux ans, à se rendre chez un radiologue agréé pour une

mammographie et un examen clinique des seins pris en charge à 100 % par l'assurance maladie.

Par ailleurs, une plaquette présentant les différentes étapes de votre mammographie et réalisée à Gonesse est à votre disposition à l'Atelier santé ville, dans les centres socio-culturels à l'accueil du CCAS et sur le site internet de la Ville www.ville-gonesse.fr



Contact

Atelier Santé Ville Pôle Jeunesse Solidarité

1, avenue Pierre Salvi
95 500 Gonesse
Tél. : 01 30 11 55 20

PSVO Centre de coordination du dépistage organisé des cancers

Tél. : 0800 332 357 (appel gratuit)

actualité

Hommage à Albert Camus

Né le 7 novembre à Dréan (ex-Mondovi) près de Annaba en Algérie, Albert Camus aurait fêté ses 100 ans cette année, sans un tragique accident de circulation qui lui ôta la vie en 1960 à Villeblevin. Le centenaire de sa naissance est donc l'occasion pour la Ville de rendre hommage à cet illustre homme de lettres, ancien journaliste engagé, philosophe, romancier, dramaturge et essayiste, prix Nobel de Littérature en 1957. Son œuvre, (la Peste, l'Étranger, la Chute, le Premier homme...) demeure l'une des plus lues et des plus étudiées à l'école. Aussi afin de pérenniser l'hommage qui lui a été rendu à travers deux expositions en septembre (« Albert Camus du dernier mot au Premier Homme »



au pôle culturel Coulanges et « Albert Camus – 1930 – 1960 » – au cinéma Jacques Prévert, le Conseil municipal a décidé de dénommer l'école élémentaire René Coty de son nom. Le nouveau nom de l'école est donc « École élémentaire Albert Camus ». Un concert du chanteur-poète Abd-Al-Malik sur le thème de l'œuvre d'Albert Camus aura lieu le 11 avril prochain.

vie associative

Un Forum des associations toujours aussi fréquenté

Le samedi 14 septembre dernier a eu lieu de 10h à 18h à la salle Jacques Brel comme chaque année le Forum des associations. Ce moment convivial a permis aux Gonessiens de se retrouver pour (re)découvrir la richesse de la vie associative. Organisé par la Ville, en partenariat avec le Conseil local de la Vie Associative (CLVA), le Forum des Associations a été encore l'occasion pour 84 associations de présenter leurs travaux et leurs activités, afin que chacun puisse découvrir les associations sportives, culturelles, sociales ou solidaires auxquelles il peut

adhérer. Cette année, une dizaine de services de la Ville était également présente. Des temps forts ont ponctué cette journée tels que l'accueil des nouveaux habitants et la présentation de 13 associations sur le podium en extérieur et intérieur de la salle (danse flamenco, danse country, danse folklorique portugaise et kurde, démonstration de gym au sol...). Malgré un temps pluvieux, près de 900 Gonessiens ont répondu présent. Le Guide des associations est disponible dans les lieux publics et sur www.ville-gonesse.fr



Contact

Conseil Local de la Vie Associative (CLVA)

2, rue de l'Hôtel Dieu
95500 Gonesse
Tél. : 01 30 11 55 03

jumelage

Gala de solidarité en faveur de Leonessa le 12 octobre à la salle Jacques Brel

Gonesse et Leonessa sont jumelées depuis 32 ans. Dans ce cadre, de très nombreux échanges ont eu lieu entre nos villes. Aujourd'hui, notre ville jumelle est confrontée à de graves difficultés. Elle n'a pas le budget pour la mise en sécurité de la Porta Spoletina, l'un de ses principaux monuments. Gonesse a déjà lancé cet été une sous-

cription publique pour venir en aide à Leonessa*. Pour aller plus loin, une soirée de gala est organisée le samedi 12 octobre à partir de 20h à la salle Jacques Brel. L'ensemble des droits d'entrée seront reversés à la souscription. Ce repas-dansant sera animé par un orchestre et les associations mobilisées. Un reportage est en ligne sur www.ville-gonesse.fr

Informations pratiques

Soirée de Solidarité

Participation : 30€ (tarif réduit : 20€) sur réservation au 06 08 56 29 26.

Souscription

Vous pouvez participer à la souscription en envoyant un chèque à l'ordre du Trésor Public à Hôtel de Ville « Souscription Leonessa » Cabinet du Maire 66, rue de Paris - 95 500 Plus d'information en page 19 du Gonesse 189 de juillet/août et au 06 08 56 29 26 ou au 01 30 11 55 03



jeunesse

Maison des adolescents de l'Est du Val d'Oise

La Maison des Adolescents ré ouverte depuis le 15 avril au 1^{er} étage du Pôle jeunesse solidarité, 1 rue Pierre Salvi est un lieu de discussion, de croisement, de passerelle vers les structures de prise en charge existantes. Cette structure accueille non seulement des adolescents de 12 à 21 ans mais également les parents. D'avril à fin juillet, la Maison des Adolescents a comptabilisé 320 passages qui ont donné lieu à 93 interventions ciblées : 89 pour des

jeunes et 4 pour des parents. La nouvelle équipe rencontre les différents partenaires avec pour objectifs de créer des liens, de compléter les dispositifs en place et de mieux cibler les attentes et les besoins en tenant compte du contexte actuel. La psychologue, l'infirmière, l'éducatrice, aidées par la secrétaire, œuvrent dans une perspective de santé globale (physique et psychique), et à la résolution de difficultés éducatives, scolaires ou fami-

liales. Le psychiatre, arrivé en septembre, facilite la coordination des interventions. Dans une vision de pluridisciplinarité, l'écoute s'organise à travers différents outils :

- accueil libre (documentation, magazines, jeux de société...),
- entretiens individuels sur rendez-vous,
- ateliers de prévention ou facilitant la communication et l'expression (ActuAdo, Cinédébat, Quiz, Parole d'Ado...).

actualité

Disparition de Michel Dauvillier-Pigne

Le 7 août dernier une figure de la vie associative et sportive gonesseuse nous quittait.

Michel Dauvillier était en effet Trésorier du Tennis club de Gonesse et investi dans de nombreuses associations. Attaché à la préservation du cadre de vie de la Ville, il était membre du conseil de quartier des Tulipes et était membre du bureau de l'ASL du bois de Saint-Blin. Il avait aussi dès l'origine fait partie de l'association "Défense recours" du bois de Saint-Blin, créé au début des années 80 pour défendre les intérêts des habitants du hameau face au promoteur. Passionné de sports, il était adhérent au tennis club de Gonesse depuis plus de 35 ans, en



tant que joueur d'abord (il a été classé 30/4) puis en tant qu'organisateur où il a notamment été à l'initiative de la création d'un tournoi de tennis pour les vétérans (catégories: +55 ans, + 65 ans et plus de 75 ans). Sa disparition est donc une triste nouvelle pour les habitants qui l'ont côtoyés et en particulier pour les Gonesseux amoureux de la petite balle.



Informations pratiques

Accueil gratuit, anonyme et sans rendez-vous

de 14h à 17h30
lundi, jeudi et vendredi
de 14h à 18h30
mardi et mercredi
Tél. : 01 34 45 60 01
E-mail : mda95est@gmail.com

N'hésitez pas ! L'équipe est là pour vous accueillir, vous écouter, vous informer, vous accompagner et aider à vous orienter.

commerce

En centre-ville, découvrez l'auto-école « activ'auto »

Depuis janvier 2012, Messieurs Caro et Gaspar ont choisi d'ouvrir leur auto-école en plein centre de Gonesse, répondant ainsi à une forte demande. Cette équipe soudée est composée de quatre formateurs. Les fondateurs sont dans le secteur de longue date : Monsieur Caro a ouvert sa première auto-école en 1997 et a formé Monsieur Gaspar il y a neuf ans, avant que celui-ci ne devienne son associé.

Les locaux ont été organisés afin de pouvoir accueil-

lir jusqu'à 32 personnes par cours de Code, avec une installation de dernière génération en matière de projection et un boîtier par élève à disposition pour les réponses aux tests. Un suivi informatique de la progression de l'élève est assuré, ainsi qu'un suivi par Internet avec la possibilité de travailler à distance, avec un correcteur. L'auto-école enregistre un très bon taux de réussite et, pour s'adapter à la demande, une formule rapide d'apprentissage par des stages de conduite et des stages de rattrapage de points sont également proposés.

Contact

Activ'auto

73 rue de Paris
95 500 Gonesse
Tél : 01 39 87 16 34
E-mail : activauto95500@gmail.com



jeunesse

Un été inoubliable aux Gavroches

Les enfants ont pu passer un été agréable avec le soleil, la chaleur et les activités proposées par l'accueil de loisirs « Les Gavroches ». Les journées au centre étaient très dynamiques avec au programme parcours vélo, trottinette et rollers, tennis, piscine et des jeux d'eaux à la piscine des Gavroches, pour

le plus grand plaisir d'une centaine de familles de tous les quartiers de la Ville, avec un effectif de 70 enfants par jour et des familles différentes sur les mois de juillet et août. Près d'une soixantaine d'enfants a bénéficié des mini-séjours (accueil de 5 jours sur un autre site). Au mois de juillet, 295 enfants ont participé aux nombreuses sorties propo-



sées : Sherwood parc et Aventure Land (activité accrobranche), visite de Paris en bateau mouche, visite de l'abbaye de Royaumont, bases de loisirs de Port aux Cerises, Buthiers, Saint-Leu et Cergy. Pour la première fois cette année, un noyau d'enfants qui passait leur dernier été aux Gavroches a choisi de créer un journal pour raconter leurs aventures et mieux conserver ces souvenirs précieux.

sport

Découvrez les stages sportifs proposés par l'École Municipale des Sports

L'école Municipale des Sports est un dispositif qui permet aux enfants de découvrir et pratiquer un sport au cours d'un stage organisé pendant les vacances scolaires. L'encadrement est assuré par une équipe d'éducateurs sportifs diplômés. L'intérêt de ce dispositif réside dans la possibilité offerte aux enfants de découvrir facilement des sports qu'ils n'ont jamais pratiqués. Cela permet d'aider à faire un choix plus facilement et sans engagement, et de susciter des passions, avant de rejoindre l'une des associations

sportives opérant sur la commune. L'offre de stage est très diversifiée, tant par la nature des disciplines proposées que par le choix du public auquel elle s'adresse. Pour chaque catégorie d'âge, la nature des

interventions et la pédagogie sont adaptées. Parmi les stages proposés cette année sont prévus : natation, éveillé aquatique, golf, éveillé corporel, tennis, escalade, gymnastique, badminton...

Informations pratiques

Inscription auprès de la Direction des Sports

Pièces à fournir :

- Certificat médical au nom de l'enfant
- Copie de l'attestation de l'Assurance Maladie
- Justificatif de domicile

Tarif : 10 € par enfant et par stage (le matériel est mis gratuitement à disposition des enfants, seule une tenue sportive adaptée est demandée)

Pour plus de renseignements :

Tél. : 01 34 45 10 69

emploi

1^{er} Forum de recrutement dédié aux travailleurs handicapés organisé par Pôle Emploi et la ville de Gonesse

Jeudi 19 septembre de 9h à 12h, salle Jacques Brel, Pôle emploi et la Ville de Gonesse ont organisé un premier forum de recrutement destiné aux travailleurs porteurs de handicap. 14 entreprises, 5 organismes de formation et 8 partenaires de la

Ville étaient présents parmi lesquels la Maison de l'emploi, Cap emploi ou encore la mission locale... Les 250 visiteurs recensés ont pu participer à un atelier (orientation, formation), se renseigner sur une formation ou des démarches, rencontrer des recruteurs et déposer des CV.



jeunesse

« G vu », la web TV animée par les jeunes Gonessiens, est en ligne

« G vu », co-financée par la Ville et l'État a diffusé son premier reportage en septembre. La web TV est un projet voulu, conçu et réalisé par les jeunes du Conseil municipal des jeunes (CMJ). Elle permet aux jeunes d'exprimer leur propre vision de la Ville, de choisir leurs sujets et de découvrir le travail journaliste et la création numérique au travers de trois reportages. L'équipe a choisi des sujets concernant ce qui se passait dans la Ville, sur tous les thèmes, en permettant notamment la découverte. Même si c'est une web TV réalisée par des jeunes, elle est faite pour tous les Gonessiens.



Trois premiers sujets ont déjà été préparés autour de l'Institut Madeleine Fockenberghé, un "bateur" fou et Kanos, un artiste grapheur professionnel. Une émission spéciale « Leonessa » a également été réalisée dans le cadre des liens du jumelage. Les prochains reportages

seront diffusés en octobre et en novembre. Vous pourrez les voir sur le site de la Ville : www.ville-gonesse.fr (galerie photos/vidéos) et sur la chaîne YouTube de la Ville : www.youtube.com/villedegonesse.



environnement

Halte aux dépôts sauvages

Malgré l'existence d'une déchèterie sur la commune et l'accès possible aux nombreuses déchèteries des communes membres du SIGIDURS, les services de la Ville constatent régulièrement l'apparition de dépôts sauvages en différents endroits de la ville. Ces actes d'incivilités pourtant réprimés par le code pénal et le code de l'environnement contribuent à la dégradation du cadre de vie et engendrent un surcoût important pour la collectivité qui doit retirer de l'espace public ces déchets potentiellement dangereux. Si vous avez des déchets encombrants dont vous devez

vous débarrasser, la déchèterie sise 17 rue Gay Lussac à Gonesse est là pour ça. Le dépôt des encombrants (bois, ferraille, gravats, déchets verts...) est gratuit. NB : A titre exceptionnel et conformément au règlement de collecte des encombrants, les services municipaux peuvent, sur rendez-vous, se mettre à disposition des Gonessiens qui se trouvent dans l'impossibilité de se déplacer à la déchèterie (Personnes à mobilité réduite, personnes non véhiculées). Les rendez-vous sont à prendre au 01 34 45 11 42.

environnement

Journées du compostage les 11 et 12 octobre à Gonesse

Le SIGIDURS (Syndicat Mixte de la Gestion et l'Incinération des Déchets Ménagers de la Région de Sarcelles) organise deux fois par an, au printemps et à l'automne, "Les Journées du Compostage". Elles passeront par Gonesse les 11 et 12 octobre, aux horaires habituels de la déchèterie. L'objectif de

ces journées est de récompenser les usagers de leurs efforts de tri et de les informer sur le compostage. Au programme, distribution gratuite de 20 kg de compost par foyer pour les habitants munis de leur badge d'accès en déchèterie ou des justificatifs requis pour sa création (pièce d'identité, carte grise du véhicule, justificatif de domiciliation); et démonstrations sur le compostage pour mieux en comprendre les avantages.



Informations

Les habitants peuvent se rendre sur le site internet du SIGIDURS : www.sigidurs.fr ou contacter le numéro vert : 0800 735 736.

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE ET DU CENTRE ADMINISTRATIF (Direction de la Population/Etat-civil)

Ouverts tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Fermé le mardi matin.
Les services de l'Etat-civil sont également ouverts le samedi de 9h à 12h.
Tél. : 01 34 45 11 11

HORAIRES D'OUVERTURE DU POSTE DE POLICE MUNICIPALE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
NB : Vous pouvez faire appel à la police municipale (PM)
Du lundi au vendredi de 9h à 1h, le samedi de 15h à 1h et le dimanche de 17h à 1h sur la période « été » et de 15h à 23h sur la période « hiver ».
Tél. : 01 30 11 89 89

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHÈTERIE
Du 1^{er} avril au 31 octobre

Du lundi au vendredi	9h-12h/14h-18h30
Samedi	9h-18h30
Dimanche	9h-13h

Dépôts sauvages, tags, lampadaire déficient, fuite d'eau...
N'hésitez pas à signaler les problèmes rencontrés en ville.

APPELER GRATUITEMENT
ALLÔ ENVIRONNEMENT
0800 730 079



7^e « Semaine Bleue » à Gonesse pour favoriser le lien intergénérationnel

Une fois par an et partout en France est organisée la "Semaine Bleue", semaine nationale des retraités et des personnes âgées. Cette initiative annuelle a pour but d'informer et de sensibiliser l'ensemble de la population au sujet de la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle. Elle est aussi l'occasion de faire remonter les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées.

« La Semaine Bleue » est organisée à Gonesse depuis 2006, afin de mettre en valeur le dynamisme et l'engagement des retraités dans la vie sociale, et ainsi favoriser le lien intergénérationnel. Ce lien est primordial, pour permettre le bien « vivre ensemble » à travers les

âges mais aussi à travers la culture et la solidarité. En 2013, la Semaine Bleue aura lieu du 21 au 25 octobre à la Maison Intergénérationnelle Daniel Dabit, avec au programme de nombreux ateliers et animations intergénérationnels.

INFORMATIONS PRATIQUES

Tous les ateliers et animations sont accessibles sur inscription auprès du CCAS. Le programme est à votre disposition au CCAS
1, rue Pierre Salvi à Gonesse
Tél. : 01 30 11 55 20

PLANNING DE LA SEMAINE BLEUE

LUNDI 21 OCTOBRE	MARDI 22 OCTOBRE	MERCREDI 23 OCTOBRE	JEUDI 24 OCTOBRE	VENDREDI 25 OCTOBRE
9h30 ATELIER DÉCO Maison Intergénérationnelle Daniel Dabit	De 10h à 16h30 JOURNÉE CRÉATION Maison Intergénérationnelle Daniel Dabit	À partir de 9h30 DÉJEUNONS ENSEMBLE Centre socio-culturel Louis Aragon	9h30 MÉDECINE CHINOISE DÉMONSTRATION DE QI KONG Centre socio-culturel Louis Aragon	10h INITIATION AU FRENCH CANCAN Maison Intergénérationnelle Daniel Dabit
	12h PIQUE NIQUE INTERGÉNÉRATIONNEL Maison Intergénérationnelle Daniel Dabit	De 9h30 à 11h30 CONFÉRENCE SUR LA MAL-BOUFFE Avec le Dr Gallois Maison Intergénérationnelle Daniel Dabit		
14h CINÉMA JACQUES PRÉVERT Film "Jiburo" (3€) Séance Intergénérationnelle		À partir de 15h THÉÂTRE Maison Intergénérationnelle Daniel Dabit	À partir de 14h30 GILMAN, SPECTACLE DE VENTRILOQUIE Maison Intergénérationnelle Daniel Dabit	14h THÉ DANSANT ET KARAOKÉ AVEC KIT ET KAT Maison Intergénérationnelle Daniel Dabit

Huit jeunes Gonessiens recrutés par la Ville en emploi d'avenir

Les emplois d'avenir ont pour ambition d'améliorer l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes peu ou pas qualifiés. L'État soutient ainsi la création de 150 000 emplois d'avenir d'ici 2014. Depuis février 2013, la Ville a recruté huit jeunes par le biais de ce dispositif.

Qu'est-ce que les emplois d'avenir ?

Les emplois d'avenir créés fin 2012 concernent les 16/25 ans, et les moins de 30 ans en situation de handicap, qui ne disposent que de peu ou pas de diplôme et qui résident dans les zones géographiques concernées par la Politique de la ville (Zones Urbaines Sensibles,...). Une formation est obligatoirement proposée par l'employeur.

La Ville de Gonesse a choisi de proposer des contrats de trois ans afin d'offrir de réelles perspectives d'insertion grâce à un parcours de formation adapté au poste et adaptable au projet du salarié. Chaque jeune embauché est encadré par un tuteur qui exerce les mêmes missions. Les emplois proposés par la Ville sont des contrats de droit privé, basés sur un temps-plein (35h) payé au SMIC.

JULIE, 24 ANS
Agent de restauration scolaire

« Avoir enfin une situation stable »

Julie Lemaire, a été la première à être embauchée en février dernier : « Après quelques contrats à la restauration scolaire de la Ville, cela m'a plu, notamment le contact avec les enfants. Aussi, lorsque l'on m'a parlé de ce dispositif, j'ai accepté : cela me permettait de rester et d'avoir enfin une situation stable. J'ai déjà suivi une formation en hygiène alimentaire et d'autres sont programmées. Ayant quitté l'école avant le Bac, c'était

important pour moi de bénéficier d'une formation qui m'offrira la possibilité de passer les concours et de monter en grade. A terme, j'aimerais rester grâce à une titularisation. »

CHARLÈNE, 24 ANS
ATSEM

« J'en apprend's tous les jours ! »

Pour Charlène Hugon, jeune Gonessienne recrutée au mois de mars en tant qu'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) à l'école maternelle Benjamin Rabier, cet emploi est vraiment une chance : « J'ai effectué beaucoup de stages en école maternelle, cela me plaît beaucoup et c'est ce que je veux faire. Comme j'ai seulement un BEP Sanitaire et Social, le volet formation du dispositif va me permettre de passer le CAP Petite Enfance et le concours d'ATSEM. J'ai commencé à suivre les formations liées aux activités périscolaires et je vais demander à suivre celles liées au secourisme et à la maltraitance chez l'enfant. Je suis très bien dans mon équipe et les personnes qui m'encadrent répondent à toutes mes questions : j'en apprend's tous les jours ! ».

CÉDRIC, 21 ANS
agent polyvalent bâtiment

« J'espère pouvoir passer les concours »

Pour Cédric Carlier, un Gonessien de 21 ans, ce n'est pas un simple

emploi : « la formation à la clé offre des perspectives d'avenir. Après quatre mois de chômage et des emplois précaires, disposer de trois ans pour apprendre, cela offre plus de possibilités. J'ai déjà d'un BEP Carrosserie – réparateur, aussi être embauché comme Agent polyvalent bâtiment me plaît, car c'est très manuel et c'est ce que je préfère. J'ai eu une formation en plomberie en septembre et ce mois-ci, en menuiserie. Ce n'est pas un emploi comme les autres : c'est tous les jours différent et on apprend des choses. J'espère pouvoir passer les concours et rester ; mais dans tous les cas, je ne repartirai pas sans rien. »

IHAB, 20 ANS
Agent d'accueil de centre socio-culturel

« Je sais que je vais disposer d'une bonne formation »

Embauché depuis septembre à l'accueil du centre socio-culturel Ingrid Betancourt, Ihab Amin, 20 ans, est satisfait : c'est ce qu'il voulait faire. Il avait auparavant effectué un stage à l'accueil du service Etat-civil de la Mairie qui lui a avais plu. Ayant arrêté sa scolarité en Première, lorsqu'il a déposé spontanément son CV à la Ville et qu'on lui a présenté le dispositif, il a aussitôt adhéré au principe : « j'apprends de jour en jour comment la Ville s'implique pour offrir des activités, et c'est intéressant. Je sais que je vais disposer d'une bonne formation et je pense que je passerai les concours. »



Contrat de développement territorial : une enquête publique pour donner votre avis

Le Grand Paris n'est pas qu'un projet de création d'un nouveau métro. C'est aussi l'ambition de développer les territoires autour des nouvelles gares. Venez donner votre avis en participant à l'enquête publique.

- Activités existantes (mutation possible)
- Activités futures
- Espaces Naturels, Parcs
- Espaces Agricoles
- Renouvellement Urbain et structuration des franges
- Opérations structurantes
- Pôles d'activité en lien avec le CDT
- Infrastructures de Transport**
- Infrastructures Existantes
- ⋯ Infrastructures Actées
- - Infrastructures en Projet
- Stations
- Infrastructures Ferroviaires**
- RER B
- RER D
- Tram T5
- ⋯ Tangentielle Nord
- ⋯ Grand Paris Express
- ⋯ Barreau de Gonesse
- Infrastructures Routières**
- Autoroutes
- Bus à Haut Niveau de Services
- Nouveaux Axes Routiers

Après plus de trois ans de travail, le Contrat de Développement Territorial Val de France – Gonesse – Bonneuil-en-France se trouve dans la dernière ligne droite avant sa signature. C'est en effet en février 2010 que, suite à l'intense mobilisation des élus de Val de France et de Gonesse, le gouvernement avait accepté d'étudier la création d'une gare de métro à Gonesse. La condition posée était que cette gare contribue au développement de Gonesse mais aussi des communes de Val de France (Arnouville, Garges-les-Gonesse, Sarcelles et Villiers-le-Bel). La conception d'un « projet de territoire » a donc été confiée à l'architecte-urbaniste Roland Castro et a servi de base à l'élaboration du CDT.

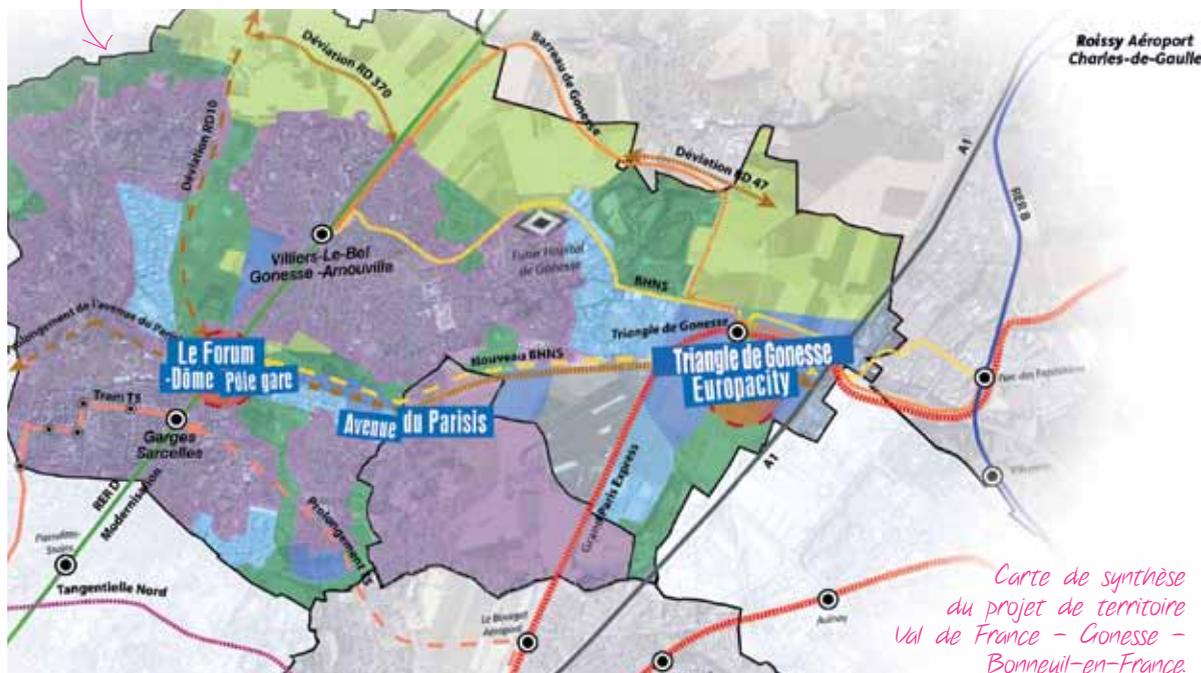
Des projets structurants

Au cœur du CDT : la création de la nouvelle gare de métro sur le Triangle de Gonesse en 2025. Elle sera en interconnexion avec le Barreau RER B – RER D. Le Triangle de Gonesse et la salle Arena de Sarcelles constituent les deux pôles de développement du territoire. Le futur quartier du Triangle de Gonesse comprendra un parc d'activités techno-tertiaires, des équipements de formation ainsi qu'Europa City, équipement unique dédié au commerce aux loisirs et à la culture. L'objectif est de créer 30.000 emplois dans les 15 ans à venir. Le développement durable tient également une place importante avec en particulier la préservation de 400 ha de terres agricoles au nord du Triangle de Gonesse. En matière de logements,

l'objectif est d'en construire 14 200 en 20 ans sur le territoire Val de France – Gonesse – Bonneuil-en-France.

Une bataille pour le renouvellement urbain

100 % de la partie urbanisée de Gonesse se trouve en zone C du Plan d'Exposition au Bruit de Roissy – CDG. Cela signifie qu'il est interdit de construire des logements supplémentaires. Tout logement construit doit être compensé par une démolition de logement. Cette règle rendait à l'avenir quasiment impossible les opérations de renouvellement urbain. C'est la raison pour laquelle Jean-Pierre Blazy a demandé en tant que Député que soit assouplie la loi sur ce point. Une modification législative actuellement en cours d'adoption au parlement permettra de construire des logements supplémentaires. En conséquence, la Ville demandera la mise en révision du CDT pour intégrer les nouvelles possibilités en terme de renouvellement urbain qu'autoriseront les nouvelles dispositions législatives relatives au Plan d'Exposition au Bruit.



POUR PARTICIPER À L'ENQUÊTE PUBLIQUE :

Permanences du Commissaire enquêteur :

Mercredi 9 octobre de 14h30 à 17h30
Samedi 19 octobre de 9h00 à 12h00
à l'Hôtel de Ville de Gonesse,
66 rue de Paris

Pour prendre connaissance du CDT : <http://www.ville-gonesse.fr/content/grand-paris>



dossier

Tour d'horizon des travaux 2013

La Ville de Gonesse compte 121 bâtiments communaux et 57 kilomètres de routes. Ce patrimoine important nécessite chaque année des investissements conséquents pour réhabiliter et remettre aux normes les bâtiments, pour refaire les routes et réaménager les espaces publics. Le Gonessien propose un tour d'horizon des travaux 2013 avec comme fait marquant à venir de cette fin d'année le démarrage des travaux du nouveau gymnase de la Madeleine.

Tour d'horizon des travaux 2013

La Ville de Gonesse compte 121 bâtiments communaux et 57 kilomètres de routes. Ce patrimoine important nécessite chaque année des investissements conséquents pour réhabiliter et remettre aux normes les bâtiments, pour refaire les routes et réaménager les espaces publics. Le Gonessien propose un tour d'horizon des travaux 2013 avec comme fait marquant à venir de cette fin d'année le démarrage des travaux du nouveau gymnase de la Madeleine.



Réhabilitation du commissariat de Police nationale

Les travaux de réhabilitation du commissariat situé rue Henri Dunant, propriété de la Ville, ont débuté au premier trimestre 2013 et devront s'achever en octobre 2014. Ils dureront 18 mois car les travaux se déroulent en site occupé : Le commissariat ne ferme pas ses portes pendant les travaux et l'accueil du public est toujours assuré. La réhabilitation du bâtiment permettra un meilleur accueil des usagers et de meilleures conditions de travail pour la Police nationale.



Les travaux concernent la mise aux normes des locaux, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, le clos et le couvert (ravalement de façade, étanchéité des terrasses, couverture, charpente, menuiseries extérieures, grilles de défenses...), les travaux intérieurs (réaménagement du hall d'entrée, réfection des bureaux, salles de conférence, local archives...), les sanitaires, l'électricité et la plomberie, la ventilation des locaux, les portes de garage et le sous-sol (peinture murs et plafonds).



Réhabilitation du centre socio-culturel Marc Sangnier

Le centre socio-culturel Marc Sangnier fait partie des plus anciennes structures de la Ville. Il a été construit au même moment que le quartier de la Fauconnière au début des années 1960. Les travaux de réhabilitation complète du site et de mise aux normes débuteront en décembre 2013 et s'achèveront courant 2015. Ils permettront d'accueillir dans les meilleures conditions les associations, le public et le personnel. Ces travaux consistent essentiellement à remettre le bâtiment aux normes (personnes à mobilité réduite, électricité, sécurité incendie, sanitaires) à refaire les peintures, carrelages, sols et plafonds ainsi qu'améliorer les installations de chauffage, l'isolation ou encore les menuiseries. Certains espaces seront réaménagés.

NB : pendant la durée des travaux le centre socioculturel sera fermé. Les activités et permanences du centre seront temporairement transférées au 5 place Marc Sangnier (bâtiment de la bibliothèque George Sand).



L'église Saint-Pierre Saint-Paul

L'église Saint-Pierre – Saint-Paul a fermé ses portes en juin 2012. Des travaux de mise en conformité électrique et de chauffage doivent y être réalisés. Ils ont été précédés d'une période de fouilles archéologiques préventives obligatoires en tant que monument classé.

Actuellement une étude de sol est menée. Les travaux d'électricité et de chauffage devraient pouvoir débuter début 2014 pour une durée d'un an, sous réserve des résultats de l'étude.

Le chauffage surfacique qui sera installé a pour particularité de ne chauffer qu'entre le sol et 2 mètres de haut afin de ne pas abîmer des éléments du patrimoine et de faire des économies d'énergie. Le chauffage surfacique au gaz est un réseau de tubes alimenté par deux chaudières murales fonctionnant au gaz naturel.

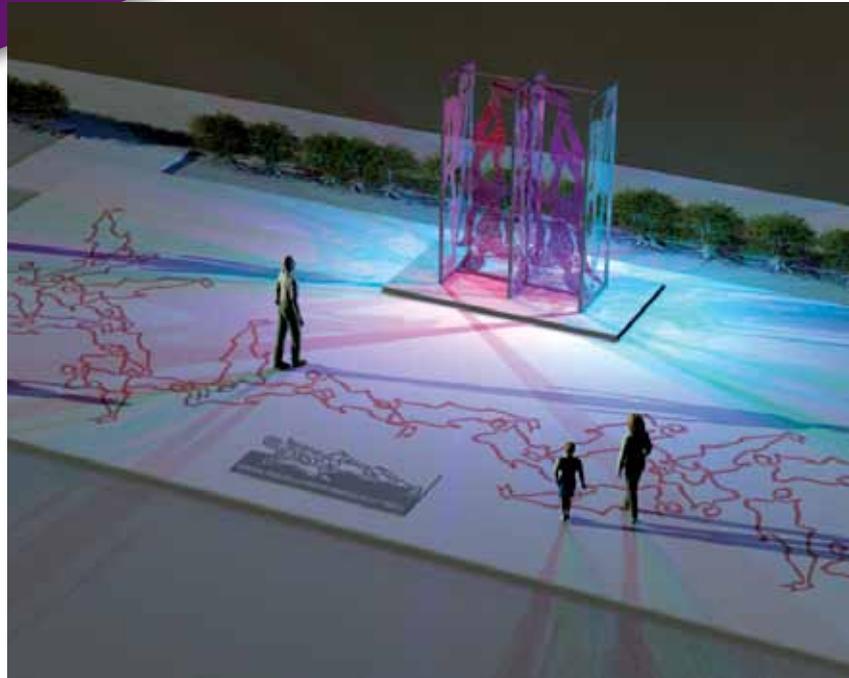
L'achèvement du pôle culturel de Coulanges

Le mur du pôle culturel de Coulanges situé le long de la rue de Paris a été démoli en décembre 2012 en raison de sa fragilité. Un travail important avec l'Architecte des Bâtiments de France a permis de définir un projet de reconstruction du mur dans le respect du caractère historique des lieux tout en aménageant des percées qui permettront de voir la médiathèque depuis la rue de Paris. Les travaux auront lieu au premier semestre 2014.



Nouveau gymnase de La Madeleine

Dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine à Saint-Blin et à la Madeleine, un nouveau gymnase sera construit pour remplacer celui situé rue Raymond Rambert et voué à la démolition. Les travaux de construction du nouveau gymnase débuteront en décembre et s'achèveront à l'été 2015. Il comprendra la réalisation d'une salle multisports, d'une salle polyvalente, d'un dojo, d'un mur d'escalade et des locaux annexes (vestiaires, sanitaires...) sur une surface utile d'environ 2 480m².



Stèle commémorative

Une stèle à la mémoire des victimes des génocides du XX^e siècle est en cours de construction sur le parvis du lycée René Cassin. Situé dans le quartier dit des « Droits de l'homme », ce monument aura pour vocation de contribuer à l'indispensable devoir de mémoire des générations à venir. Le projet a été défini par une commission réunissant des élus de différentes sensibilités. Ce monument commémoratif permettra à chacun et en particulier aux plus jeunes de se souvenir de ces événements tragiques qui font partie de l'histoire universelle. Chaque citoyen pourra ainsi donner sens aux valeurs républicaines et de vivre-ensemble.



Les abords du Collège Doisneau ont été sécurisés et un parvis a été réalisé afin de mettre fin au stationnement anarchique.

Travaux de voirie

RÉALISÉS

- > Reprise de voiries (enrobé et marquage au sol) sur tout le territoire communal
- > Reprise de l'enrobé rue de l'Eglantier
- > Réaménagement et extension des Parking de Coulanges et du Château
- > Réalisation du parvis du Collège Doisneau
- > Rénovation de l'éclairage rue d'Aulnay, allée de la Haie Poitou et cheminement Orgemont/rue de Paris

EN COURS

- > Création d'une aire de jeux et de places de stationnement Place des Marronniers
- > Abattage d'arbres et rénovation de l'éclairage au Vignois
- > Pose de mobilier urbain pour deux roues
- > Démolition à Saint-Blin allée Rembrandt



De nouvelles places de stationnement et une aire de jeux sont en cours de réalisation Place des Marronniers.



Vue du parking du Châtel agrandi



Vue de l'entrée du parking de Coulanges

Plus de places de stationnement en centre-ville

Afin de faciliter l'accès aux services publics et aux commerces, la Ville accroît depuis plusieurs années le nombre de places de stationnement disponibles, en particulier en centre-ville (plus d'une centaine de places ont été créées au cours des dernières années). C'est au tour du parking du Châtel de proposer 21 places de stationnement supplémentaires.

Celui-ci ouvrira en octobre et comptera désormais 50 places dont 8 réservées aux commerçants et 2 adaptées aux personnes à mobilité réduite. L'accès au parking se fait par la rue du Châtel et la sortie par la rue du Châtel et la rue Jean Monnet.

Accessible depuis le début de l'été, le parking de Coulanges peut désormais accueillir 87 véhicules, soit 44 de plus que sa capacité maximale d'avant le début des travaux d'agrandissement qui ont duré d'avril 2012 à juin 2013.

Installation de bornes de stationnement vélo

Pour améliorer les déplacements des Gonessiens en plus du développement de l'offre de transports en commun (Bus à Haut Niveau de Service, Barreau RER B – RER D, métro du Grand Paris) la Ville a pris le parti de développer les pistes cyclables (à l'exemple de l'avenue Gabriel Péri ou de l'avenue George Kerdavid). En complément, la Ville a décidé de réaliser du stationnement pour les deux roues aux abords des équipements publics.

Cette première phase d'implantation a commencé fin septembre et s'achèvera en octobre. 32 stations seront installées sur dix sites : aux abords des 3 centres socio-culturels, au cinéma Jacques Prévert, à la piscine Raoul Vaux, aux abords des gymnases Christine Caron, Colette Besson et Léo Lagrange, au Pôle Jeunesse Solidarité et à la salle Jacques Brel.



Les travaux d'été dans les écoles

Les vacances d'été permettent pendant la fermeture des écoles en particulier d'effectuer quelques travaux. Ainsi, cette année encore, la plupart de ces établissements en ont bénéficié. Pour les écoles, cela a concerné des travaux de peinture (écoles maternelles René Coty, Coulanges, Genevoix), des améliorations au niveau des sanitaires (écoles maternelles Marc Bloch, Charles Perrault et Lucie Aubrac), la pose d'étagères (école élémentaire Marc Bloch), la pose de rideaux, de stores ou de volets roulants (écoles maternelles March Bloch, Lucie Aubrac, Jean de La Fontaine et Marie Laurencin, école élémentaire René Coty), l'implantation d'abris à vélo (écoles maternelles de la Madeleine et Marc Bloch, école Louise Michel), le remplacement d'un jeu dans la cour (écoles maternelles Marc Bloch, Charles Perrault et Coulanges), ou d'interventions plus spécifiques dans ces écoles ou d'autres (écoles élémentaires Marc Bloch, René Coty, Roger Salengro, écoles Charles Peguy, Adrien Théry, bâtiment Malvitte 2, écoles maternelles de la Madeleine, René Coty, Jean de la Fontaine, Coulanges, Marie Laurencin et Lucie Aubrac).



Le chantier du nouvel hôpital en images !

D'ici janvier 2015, le nouvel hôpital de Gonesse sera ouvert au public. Ce chantier est l'un des plus grands actuellement en Ile-de-France. Le bâtiment de plus de 80 000 m² est totalement sorti de terre et les travaux se déroulent désormais à l'intérieur. Découvrez en images ce chantier hors normes !



Le cabinet d'architecte Valode & Pistre architectes a envisagé ce projet de façon à ce que la pièce maîtresse de la restructuration du campus hospitalier de Gonesse, le nouveau bâtiment MCO (Médico Chirurgicales Obstétricales et logistiques) soit conçu comme une résidence dans un parc. Son principe fonctionnel réside sur une distinction entre consultation et hébergement (70% panoramique). Un système linéaire qui regroupe toutes les circulations relie les deux zones entre elles. L'architecture s'affiche face au parc par sa forme de pavillons qui allient béton poli blanc et persiennes couleur bois dans un dessin strict et mesuré qui évoque les palais japonais : leur sérénité et leur relation à la nature.



Pour un meilleur confort des patients, 80% des chambres seront individuelles, c'est-à-dire avec un seul lit. Avec vue sur les espaces verts qui remplaceront, à terme, l'hôpital actuel, les patients seront amenés à bénéficier du meilleur environnement possible. Organisée en unités de 24 à 32 lits, la partie hébergement est modulable au gré des besoins exprimés. La géométrie du bâtiment et le développé de façade garantissent un ratio optimal de 75% de chambres avec vue panoramique sur le parc et de 25% donnant sur les patios plantés.

Vue du « front » du nouveau bâtiment avec l'accueil et les chambres qui donnent sur le parc





Vue du hall d'entrée pendant le chantier actuel.



Vue du hall une fois les travaux achevés.



Vue de l'arrière du nouveau bâtiment dédié notamment à une entrée spécifique pour les urgences



Le projet de réaménagement des berges du Croult présenté aux habitants

Le quartier du Vignois a connu plusieurs inondations ces dernières années en raison de la crue du Croult. Un projet de réaménagement des berges est à l'étude et a pour objectif de mettre un terme à ce risque, tout en valorisant cet espace qui sera ouvert au public. Le projet a été présenté le 16 septembre aux riverains avant l'enquête publique qui devrait se tenir au 1^{er} trimestre 2014.

Afin de permettre le développement des zones habitées dans ce quartier, le lit du Croult a été bétonné et canalisé par le passé. Ces aménagements ont accéléré la vitesse d'écoulement de la rivière, notamment en période de crue. De plus, le réseau d'assainissement pluvial au Vignois devient rapidement saturé, ce qui augmente les risques d'inondation. Le projet vise donc à lutter contre les inondations au Vignois. À cela s'ajoute l'objectif de valorisation écologique du cours d'eau et d'amélioration de la qualité paysagère du site. Ce programme

permet de restaurer l'ancien lit naturel du cours d'eau et de créer les conditions d'installation durable d'une biodiversité et d'un paysage aujourd'hui assez pauvres.

De nouveaux espaces de promenade ouverts aux Gonessiens

Les aménagements offriront de nouveaux espaces d'accueil d'activités récréatives, pédagogiques et de promenade, dont la possibilité de réalisation d'une coulée verte envisagée par la commune en lien avec le futur Parc de la Patte d'Oie.

LES TRAVAUX QUI SERONT RÉALISÉS PORTERONT SUR :

- Le reprofilage du lit du Croult sur sa portion naturelle
- Le déplacement du lit du Croult sur sa portion canalisée
- L'aménagement de plusieurs bassins de rétention le long du Croult au droit du quartier du Vignois afin d'abaisser la ligne d'eau pour isoler les points bas du réseau d'eaux pluviales du quartier et prévenir ainsi les inondations dans les propriétés bâties.

Vue du quartier du Vignois et des aménagements des berges du Croult.



De nouveaux locaux commerciaux disponibles pour les commerçants souhaitant développer leur activité

La redynamisation du commerce de proximité se poursuit dans le centre-ville. Il y a un peu plus d'un an ouvrait le Casino Shopping dans l'ancienne halle du marché. Depuis juin, c'est l'enseigne Calipage qui s'est installée au 55, rue de Paris. De nouveaux locaux commerciaux seront réalisés en pied d'immeuble place du général de Gaulle et livrables aux commerçants intéressés au deuxième semestre 2014

La Ville poursuit comme objectif dans le centre ancien le soutien au commerce de proximité. La construction de nouveaux logements, l'augmentation de l'offre de stationnement ou encore l'implantation d'une « locomotive » commerciale avec Casino Shopping contribuent à soutenir l'activité des commerces.

Ces actions sont complétées par la réalisation de quatre cellules commerciales supplémentaires qui permettront à de nouveaux commerçants de s'installer à Gonesse ou à des commerçants déjà présents en ville de développer leur activité. Les travaux d'aménagement débuteront en mars 2014 et s'achèveront en septembre de la même année.

Des locaux attractifs

Les surfaces des cellules commerciales qui seront mises en location seront les suivantes : 54 m² (deux cellules), 103 m² et 120 m². Elles disposeront de vitrines sur toute la devanture, de réserves avec accès livraison séparé par l'arrière. La Ville, propriétaire des locaux, déterminera des loyers « raisonnables » pour les commerçants. La priorité sera donnée aux commerçants déjà installés à Gonesse. La Ville ne prévoit pas d'installer des activités de restauration dans ces nouveaux locaux.

Ce linéaire de commerces se trouvera directement entre ceux de la rue de Paris et le Casino Shopping. Il bénéficiera des travaux de

réhabilitation du bâtiment dans lequel s'installeront les agents municipaux dans le cadre du projet de centre administratif. L'environnement immédiat sera de qualité grâce au projet de réhabilitation de l'Hôtel-de-Ville et de restructuration des espaces publics autour de celui-ci qui donneront un nouveau visage à la place du général de Gaulle.

**VOUS ÊTES
COMMERÇANT(E)
ET INTÉRESSÉ(E)
PAR LA LOCATION
DE LOCAUX
COMMERCIAUX
PLACE DU GÉNÉRAL
DE GAULLE ?**

Prenez contact avec
M^{lle} Yohanna Salomone
Direction du développement
économique, du commerce
et de l'emploi
Tél. : 01 34 45 10 90 ou 10 71



Quelles démarches pour vos travaux ?

Construire un abri de jardin, agrandir son pavillon, transformer un garage : tous ces travaux sont soumis à une réglementation. Celle-ci a pour objectif de préserver la cohérence architecturale des habitations et des quartiers mais aussi d'éviter les abus. C'est la raison pour laquelle les services municipaux effectuent des contrôles et peuvent être amenés à prononcer des sanctions. Afin de bien s'orienter dans les démarches, Le Gonessien vous rappelle les règles d'urbanisme à respecter.

RENSEIGNEMENTS

**Direction de l'aménagement urbain
Secteur urbanisme**
Bureau du Parc
Tél. : 01 34 45 11 42 ou 44
www.ville-gonesse.fr
Rubrique
« Logement-Urbanisme »
Sous-rubrique
« Plan local d'urbanisme et démarches pour vos travaux ».



Qu'est-ce qu'une autorisation d'urbanisme ?

Les permis de construire, les permis de démolir et les déclarations préalables sont des autorisations d'urbanisme délivrées par le Maire après vérification de la conformité des projets de travaux avec le Plan Local d'Urbanisme. Ces dossiers doivent être déposés à la Direction de l'Aménagement Urbain. Le délai d'instruction d'un permis de construire est généralement de deux mois, contre un mois pour une déclaration préalable. Attention, ces délais peuvent évoluer si votre projet est concerné par une autre réglementation, comme les périmètres de monuments historiques par exemple. Attention à ne pas commencer les travaux avant la délivrance de l'autorisation. Même en cas de travaux de faible importance, il est nécessaire d'obtenir cette autorisation. En cas de doute, dès l'origine de votre projet, renseignez-vous en Mairie auprès de la Direction de l'Aménagement Urbain. Tous les travaux réalisés sans autorisation, seront sanctionnés par un procès-verbal et les risques encourus peuvent aller jusqu'à la remise en état du bien et la démolition de la construction illégale.

Que faire si vous souhaitez transformer une pièce de votre habitation ?

Tout projet de transformation d'une pièce non habitable (garage, grenier, buanderie...) en pièce à vivre doit faire l'objet d'une autorisation. Par contre, si vous n'envisagez que des travaux de rénovation intérieure de pièces existantes, aucune autorisation n'est nécessaire. Il est à noter que la Ville de Gonesse, de par sa situation géographique, est soumise au Plan d'Exposition au Bruit (PEB), ce qui impose un certain nombre de limitations concernant la création ou la modification de logements. Ainsi, la création d'un logement supplémentaire dans un immeuble ou une habitation individuelle est interdite.

Que faire si vous projetez de construire une annexe (garage ou abri de jardin) ?

Ces travaux doivent être soumis à autorisation d'urbanisme soit par déclaration préalable soit par permis de construire en fonction de leur surface.

Que faire si vous projetez d'agrandir un logement ?

Les agrandissements de logement, doivent également faire l'objet d'une déclaration préalable ou permis de construire.

Que faire si vous souhaitez modifier l'aspect extérieur d'une construction ?

Toute modification de l'aspect extérieur d'une construction (fenêtres, ravalement de façade, changement de toiture, pose de panneaux solaires...) doit faire l'objet d'une déclaration préalable. De plus, dans le centre ancien de Gonesse, l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France est obligatoire car ce quartier est classé en Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager. En revanche, l'entretien de la façade (nettoyage, peinture à l'identique) est dispensé d'autorisation d'urbanisme.



Machault, seigneur d'Arnouville et de Gonesse

Il ne subsiste que peu d'éléments du patrimoine civil de premier ordre qui existaient à l'est du Val d'Oise jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Disparus les châteaux d'Aulnay et de Roissy, de Garges... Le château d'Arnouville est un rescapé et fait à ce titre l'objet d'une attention particulière. Grâce à l'association L'Entraide Universitaire, qui en est propriétaire et recherche des mécènes pour lancer des projets de restauration, le château et le parc d'Arnouville demeurent l'un des rares témoignages d'une époque où, ici, à quelques kilomètres de Paris seulement, nombre d'hommes d'État s'étaient fait construire une belle maison de campagne.

Parvenu aux plus hautes sphères de l'État, Jean-Baptiste de Machault (1701-1794), seigneur d'Arnouville, et de Gonesse dès 1753, contrôleur général des Finances, garde des Sceaux et ministre de la Marine, fait reconstruire le village et le château d'Arnouville. Le célèbre cabinet d'architectes parisiens Chevotet – Contant d'Ivry – Chaussard est en charge des travaux.

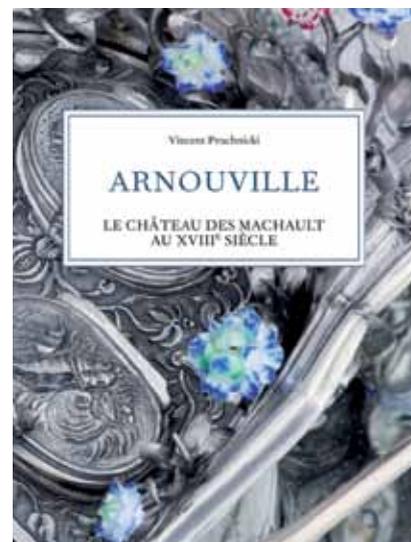
Le château, quoiqu'inachevé, devient la principale résidence de Machault dès 1752 qui y tient conseil en présence du roi et de ses ministres. Il lui faut donc à Arnouville un mobilier de qualité à la hauteur des fonctions occupées car son château devient un lieu de représentation officielle. Le ministre de Louis XV, connu pour avoir tenté d'imposer un impôt égalitaire à toutes les classes de la société d'Ancien Régime, se procure alors un ameublement exceptionnel. Il accumule ainsi les meubles d'André-Charles Boulle, les porcelaines importées de Chine et du Japon montées en bronze doré qui sont à présent dispersés dans les plus prestigieuses collections (Metropolitan museum de New York, musée du Louvre, château de Versailles, château de Thoiry...).

La lecture du livre de Vincent Pruchnicki, ancien chargé de mission culture et patrimoine à la ville de

Gonesse et enseignant en licence à l'École du Louvre, permet de découvrir l'histoire du domaine d'Arnouville ainsi qu'une soixantaine d'objets, de tableaux et de meubles ayant figuré à Arnouville au XVIII^e siècle.

Cet ouvrage a été réalisé avec la participation de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gonesse et du Pays de France ainsi qu'avec l'aide précieuse de la galerie Bernard de Leye. La publication ayant trait à une grande figure locale et nationale, Le conseil municipal a décidé d'accorder une subvention pour sa publication.

Le château d'Arnouville ouvre ses portes chaque année à l'occasion des Journées du Patrimoine et de ses Rendez-vous au jardin. Il a récemment accueilli plusieurs groupes d'étudiants de l'École du Louvre.



Arnouville, le château des Machault au XVIII^e siècle, 120 pages, Paris, éditions Lelivredart, 2013. Disponible auprès de l'auteur Vincent Pruchnicki et en librairie : 28 €.

Vue du château d'Arnouville





MARCHÉS PUBLICS

La liste des marchés publics passés par la Ville est consultable sur le site : www.ville-gonesse.fr rubrique "marchés publics".

NUMÉROS UTILES

Police	17
Pompiers	18
Samu	15
Urgences	112
Police municipale	01 30 11 89 89

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

1 juillet : Langlois Diop Gabrielle • **1 juillet** : Lebeau Lauren • **1 juillet** : Iuliani Elisa • **2 juillet** : Buray Léa 5 juillet Shili Line • **5 juillet** : Kisoka Alegria • **6 juillet** : Tounkara Ousseini • **6 juillet** : Boutaleb-Rayan • **9 juillet** : Bensemhoun Malone • **10 juillet** : Bouhia Karim • **10 juillet** : Guerdelli Adel • **10 juillet** : Mutombo Kabasele Anaïs • **11 juillet** : Ampong Manasseh • **11 juillet** : Hassani Marwa • **12 juillet** : Kaya Hejan • **12 juillet** : Mane Coumba • **13 juillet** : Alibi Mohamed • **16 juillet** : Krami Mohamed-Amine • **18 juillet** : Besnard Maël • **20 juillet** : Salamova Celima • **22 juillet** : Gellis Wilfried • **25 juillet** : Goron Cuttelini Nina • **26 juillet** : Kalery Qetsiah • **27 juillet** : Ozkul Sena • **27 juillet** : Sabur Élyna • **30 juillet** : Resor Mathis • **31 juillet** : Sidhoum Cilia • **31 juillet** : Barla Jules • **1 août** : Allouch Safa • **3 août** : Celik Emre-Eren • **5 août** : BIS Mélissa • **6 août** : Labbat Médine • **6 août** : Pawilowski Soren • **7 août** : Ide Jonas • **12 août** : Medjgal Tiago • **14 août** : Decourcelles Thomas • **20 août** : Chouhad Naël • **20 août** : M'saad Joumana • **21 août** : Benahmed Ayoub • **21 août** : Bourgeois Jayson • **25 août** : Felissaint Lisa • **26 août** : Lamoly Louise • **28 août** : Anna Callie • **29 août** : Ertürk Ethan



MARIAGES

6 juillet : Larcher Samuel et Champion Kimberley • **13 juillet** : Topalian Christophe et Le Nathalie • **22 juillet** : Timsit Anthony et Attia Séphora • **27 juillet** : Barquilla David et Baquet Amandine • **24 août** : Cornea Radu et Tiberiu Larue Julie • **24 août** : Gille Rémy et Diouara Fatou • **24 août** : Grancourt Mickaël et Lisik Aurélie • **24 août** : Mouzezo Jean et Malonda Lembe Marie • **31 août** : Brown Jean-Philippe et Aland Vanita



DÉCÈS

1 juillet : Delaporte Maurice • **3 juillet** : Abdelouahabi Mohamed • **3 juillet** : Gamba Simon • **4 juillet** : Pasquet née Moisan Madeleine • **5 juillet** : Mechehed Meziane • **8 juillet** : Merli Emanuela • **10 juillet** : Govin née Séheut Etienne • **10 juillet** : Kowalow Ladislav • **17 juillet** : Sokol née Rogalski Marianne • **20 juillet** : Rubira née Gilbert Alice • **20 juillet** : Pradier Mathilde • **20 juillet** : Compère Jean • **22 juillet** : Fayolet née Creter Nicole • **24 juillet** : Garreau René • **25 juillet** : Gnanaprabaharane • **31 juillet** : Poitevin née Lesport Roseline • **31 juillet** : Konczyk née Paubert Marie-Jeanne • **3 août** : Bertin née Thorigny Julienne • **3 août** : Lefèvre née Delarue Lucienne • **5 août** : Mahaud née Deloffre Jacqueline • **5 août** : Martiretti née Vaccarella Ida • **5 août** : Ducros Emile • **7 août** : Dauvillier-Pigne Michel • **9 août** : Bozman née Çelik Fatma • **11 août** : Balland née Bailly Liliane • **11 août** : Leblond née Baron Marie • **15 août** : Harrold Jacques • **18 août** : Gesson Denise • **19 août** : Foligan Messan • **20 août** : Lefèvre née Porquet Renée • **29 août** : Ricci Maurice • **29 août** : Harrold Jean • **29 août** : Brochu Bernard



MENUS DES CANTINES SCOLAIRES

SEMAINE DU 30 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE

SEMAINE DU 7 AU 11 OCTOBRE

SEMAINE DU 14 AU 18 OCTOBRE
Semaine du Goût : tous fous de Goût

SEMAINE DU 21 AU 25 OCTOBRE

SEMAINE DU 28 OCTOBRE AU 1^{er} NOVEMBRE

LUNDI

- Melon/Pastèque
- Sauté de poulet sauce crème/ quenelles de brochet sauce Nantua, petits pois à la lyonnaise
- Brie/Coulommiers
- Crème dessert vanille/caramel

- Carottes rapées vinaigrette à la ciboulette/radis et beurre
- Escalope de porc sauce dijonnaise/pavé de poisson blanc mariné au thym, purée de pomme de terre
- Fromage blanc et sucre/aux fruits
- Pêches/abricots au sirop

- Crêpes au fromage/aux champignons
- Sauté de porc sauce charcutière/ médaillon de merlu sauce citron, purée de pommes de terre et betteraves
- Saint-Nectaire/Saint-Paulin
- Fruit au choix

- Potage Potiron
- Poulet rôti sauce aux marrons/ filet de hoki sauce grenobloise, printanière de légumes
- Yaourt aromatisé/nature et sucre
- Fruit au choix

- Pizza au fromage
- Sauté de porc sauce colombo/ médaillon merlu sauce curry, carottes persillées
- Petit suisse aux fruits /nature et sucre
- Fruit au choix

MARDI

- Gaspacho
- Filet de marlin sauce aigre-douce/ tomate farcie, riz créole
- Emmental/Port salut
- Fruit au choix

- Salade Piémontaise/salade de tortis
- Estouffade de bœuf, sauce vénitienne/filet de hoki sauce fenouil, haricots verts
- Yaourt aromatisé/nature et sucre
- Fruit au choix

- Potage Crécy et marron
- Lasagnes de bœuf/au saumon
- Petits suisses aux fruits/nature et sucre
- Salade de fruits frais et menthe fraîche

- Tomate et cœur d'artichaut, vinaigrette ciboulette
- Paupiette de veau sauce tomate/ steak de colin sauce tomate, quinoa
- Fromage fondu Président/Croq lait
- Smoothies

- Salade verte/salade Harmonie vinaigrette échalotte
- Escalope de dinde au jus/ omelette au fromage, resti de légumes
- Saint-Paulin/Montboissier
- Baguette Tradition
- Crème dessert chocolat/caramel

MERCREDI

- Salade verte aux noix/de concombres, vinaigrette au basilic
- Gigot d'agneau rôti/filet de colin meunière, gratin de brocolis et pommes de terre
- Edam/mimolette
- Coupelle de compote pomme fraise/pomme cassis

- Salade verte et surimi vinaigrette à l'échalotte/céleri râpé
- Chipolatas/œuf brouillés, lentilles
- Edam/Gouda
- Liégeois à la vanille/au chocolat

- Croquant Fantaisie vinaigrette aux agrumes et ciboulette/salade de lentilles vinaigrette terroir à la coriandre
- Cordon bleu de dinde/pavé du fromager
- Epinards et pommes de terre béchamel
- Tomme blanche/grise
- Pain Sensation
- Mousse au chocolat noir/au lait

- Concombres au fromage blanc/ pomelos et sucre
- Jambon de Paris/quiche fromage, macaronis et fromage râpé
- Tomme noire/Cœur de dame
- Fruit au choix

- Œuf dur mayonnaise
- Bolognaise de bœuf/filet de hoki sauce citron, coquillettes et fromage râpé
- Gouda/Mimolette
- Salade de fruits frais

JEUDI

- Rillettes à la sardine/maquereaux à la tomate
- Émincé de bœuf sauce forestière/ crêpe aux champignons, coquillettes
- Fourmols/Brebis crème
- Baguette de campagne
- Fruit au choix

- Salade de tomates/concombres, vinaigrette au miel
- Sauté d'agneau sauce printanière/ poisson blanc crumble de pain d'épice
- Jardinière saveur du jardin
- Fournol/tome noire
- Pâtisserie

- Salade de tomates/d'endives vinaigrette au basilic
- Sauté de bœuf sauce cola/filet de hoki sauce à la poire, carottes persillées
- Cantadou/Cantafrais
- Fruit au choix

- Piémontaise/taboulé
- Rôti de bœuf sauce poivre/ poisson blanc gratiné au fromage, haricots beurre
- Six de Savoie/Chantailou
- Tarte flan fraîche/tarte abricotine fraîche

- Salade de tomates/concombres vinaigrette au basilic
- Blanquette de veau/pavé de poisson mariné provençal, riz
- Yaourt nature et sucre/aromatisé
- Éclair vanille/chocolat

VENDREDI

- Tarte à la tomate et au chèvre/ feuilleté du pêcheur
- Poisson gratiné au fromage/ grillade de porc sauce provençale, haricots beurre
- Petit suisse aux fruits/nature et sucre
- Fruits au choix

- Macédoine mayonnaise/salade de maïs, vinaigrette au persil
- Boulettes de bœuf aux olives/ pavé de saumon sauce beurre blanc, penne au pistou
- Camembert/Carré de l'est
- Smoothies

- Salade Iceberg et croûtons/ emmental, vinaigrette au miel
- Filet de colin sauce cubaine/omelette au fromage, petits pois
- Fromage blanc nature/aux fruits
- Cake framboise et spéculos

- Carottes râpées vinaigrette au miel/céleri rémoulade
- Paella au poulet/paella au colin
- Carré de l'est/Brie
- Dessert lacté au chocolat/à la vanille

• **Férié**

SOIRÉE DE SOLIDARITÉ AVEC

Leonessa

SAMEDI
12
OCTOBRE
À PARTIR DE 20H

Afin de récolter des fonds pour le paiement des travaux de sécurisation et de restauration de la Porta Spoletina à Leonessa et suite à la souscription publique lancée en juin,

la ville vous invite à participer à une

soirée italienne

L'ensemble des droits d'entrée et des sommes récoltées durant la soirée sera reversé à la souscription.

Participation : 30 € (tarif réduit 20 €)

Informations et réservation au 06 08 56 29 26 ou 01 30 11 55 03



Ouverture de la Saison Culturelle 2013-2014



MAIS N'TE PROMENE DONC PAS TOUTE NUE !

De Georges Feydeau • Par le Théâtre de l'Instant Volé



LES PIEDS TANQUÉS

De Philippe Chuyen • par l'Artscénium Théâtre



SAMEDI 5 OCTOBRE

Salle Jacques Brel • À partir de 19h30
5, rue du Commandant Maurice Fourneau
Entrée libre sur réservations au 01 34 45 97 60





RÉUNION PUBLIQUE DE CLÔTURE DE LA CONCERTATION 2013

POUR S'INFORMER, ÉCHANGER ET DÉBATTRE AVEC LES CONCEPTEURS DU PROJET

Vendredi 11 octobre 2013 à 20h30, Salle J. Brel

5 rue du Commandant-Maurice-Fourneau, Gonesse



www.triangledegonesse.fr

